

PARIS, April 4th, 1977

to

Mr. James Hunt  
Governor of North Carolina  
State Capitol  
Raleigh N.C. 27602

Sir,

Our Movement the aim of which is to fight, everywhere it appears, against injustice based on racial discrimination, respectfully addresses to you in order to plead in behalf of the Reverend Ben Chavis and his 9 co-assused named "Wilmington 10".

As a matter of fact, all the reliable informations that we have received point out that they had been sentenced by a Jury whose composition was not a guarantee of impartiality, according to a single witness who has withdrew his charge since that time and in a surrounding full of racial hate fostered by a well-known organization.

We apply to you in order to ask that on the next 9 May 1977, date of the Appeal, the Reverend Ben Chavis and the "Wilmington 10" should have a fair trial, conducted by an honest, courteous Judge and presided by an impartial Jury. Under these conditions we are sure that the "Wilmington 10" will be declared not guilty.

We remain,

Yours faithfully

Albert LEVY  
General Secretary

**PRIÈRE D'INSÉRER**

## La Ligue des Droits de l'Homme communiqué :

TELEGRAMMES ADRESSES EN DATE DU 20 AVRIL 1977 A

- James HUNT Gouverneur - RALEIGH North Carolina - U.S.A.
- Rufus EDMONSTON - Attorney Général - RALEIGH North Carolina U.S.A.
- DUPRE - Juge Fédéral RALEIGH North Carolina U.S.A.

### TEXTE

LIGUE FRANCAISE DEFENSE DROITS DE L'HOMME ET CITOYEN SOUHAITE QU'A L'AUDIENCE DU 9 MAI TOUTE LA LUMIERE SOIT FAITE SUR LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LE PASTEUR BEN CHAVIS ET SES 9 CO-INculpES ONT ETE CONDAMNES SUR UN FAUX TEMOIGNAGE AUJOURD'HUI AVOUE STOP DENONCE COLLUSION ENTRE RACISTES DU KU KUX KLAN ET AUTORITES CAROLINE DU NORD QUI ONT PROVOQUE CE FAUX TEMOIGNAGE EN USANT DE MENACES DE MORT STOP DEMANDE MISE EN LIBERTE IMMEDIATE DES DIX CONDAMNES DE WILMINGTON ET REPARATION DU PREJUDICE SUBI.

Henri NOGUERES PRESIDENT

---

TELEGRAMME ADRESSE LE 20 AVRIL 1977 A

- J. CARTER PRESIDENT - MAISON BLANCHE WASHINGTON

### TEXTE

LIGUE FRANCAISE DROITS HOMME ET CITOYEN SE FELICITE CONSTATER IMPORTANCE ACCORDEE PAR NOUVELLE ADMINISTRATION A DEFENSE DES DROITS HOMME DANS LE MONDE STOP MAIS ESTIME QUE CETTE ATTITUDE NE DEVIENDRA CREDIBLE QUE SI ETATS-UNIS AMERIQUE COMMENCENT PAR RESPECTER CES DROITS STOP DEMANDE EN CONSEQUENCE ANNULATION CONDAMNATIONS PRONONCEES EN CAROLINE NORD CONTRE PASTEUR BEN CHAVIS ET 9 AUTRES NON-VIOLENTS STOP CES CONDAMNATIONS FONDEES SUR FAUX TEMOIGNAGE OBTENU PAR MENACES DE MORT MONTRANT COLLUSION ENTRE RACISTES DU KU KUX KLAN ET AUTORITES NORD CAROLINE.

Henri NOGUERES PRESIDENT

PARIS, le 20 avril 1977

Monsieur Ladislav KLJNO  
Madame Gilberte RODRIGUE  
COMITE POUR LA LIBERATION  
DE BEN CHAVIS  
ou les 10 de Wilmington  
36 rue de la Glacière  
75013 PARIS

Chers amis,

Nous vous remercions de votre information sur l'activité de votre Comité. Notre Mouvement est tout à fait désireux de faire le maximum pour contribuer à la connaissance en France de la répression contre Ben Chavis et les 10 de Wilmington et développer l'action en vue de leur libération.

Nous avons, d'ores et déjà, publié un article sur cette affaire dans notre revue "Droit et Liberté" de février 1977. Vous le trouverez ci-joint. D'autre part, nous avons écrit au gouverneur Hunt et nous vous joignons également copie de notre lettre.

L'action que vous menez correspond tout à fait aux objectifs du M.R.A.P. et nous constatons avec plaisir qu'un certain nombre de nos amis et adhérents figurent dans votre comité. Cependant, nous nous permettons de vous proposer, pour établir une liaison plus étroite, qu'un membre de la direction nationale du MRAF se joigne au comité (ce pourrait être notre vice-présidente Maître George Fau) de même que le responsable de notre commission spécialisée sur les problèmes des Etats-Unis, Robert Pac. Cela favoriserait l'échange d'informations et permettrait à notre Mouvement, avec tous les moyens dont il dispose, de mieux servir la cause que vous vous êtes chargés de défendre.

Nous nous tenons à votre disposition pour examiner ce problème et dans cette attente, nous vous prions de croire, chers amis, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général

Albert LEVY

COMITE POUR LA LIBERATION  
DE BEN CHAVIS  
ou les 10 de Wilmington

36, rue de la Glacière

PARIS, le 18 Avril 1977

Monsieur le Secrétaire Général  
du MOUVEMENT CONTRE LE RACISME,  
L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX  
120, rue Saint-Denis

75002 PARIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Lors de son passage à Paris Angela Davis - à la libération de laquelle vous avez contribué - nous a demandé d'alerter l'opinion publique française sur la situation dramatique faite à la population noire des Etats-Unis où, en Caroline du Nord par exemple, une personne sur cent est emprisonnée. Elle a tout particulièrement attiré notre attention sur le sort du jeune pasteur BEN CHAVIS et de ses neuf coïnculpés de Wilmington (Caroline du Nord) condamnés ensemble, sur faux témoignage reconnu, à 282 années de prison.

Après l'avoir entendue, nous avons constitué un Comité pour la libération des dix de Wilmington.

Connaissant le combat que vous menez sans relâche contre toutes les atteintes aux droits de l'homme et à la liberté, nous vous adressons le texte de notre appel.

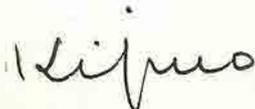
Nous espérons vivement, qu'après les moyens qui vous sont propres, vous voudrez bien participer à l'intensification de la campagne contre ces manifestations intolérables de racisme et d'injustice.

Nous nous permettons d'insister sur l'urgence d'une action avant le 9 Mai, date à laquelle les dix de Wilmington repassent en jugement.

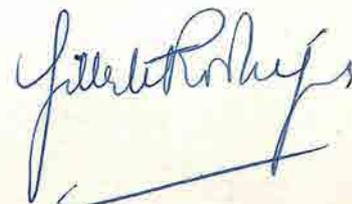
Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité,

Ladislav KIJNO



Gilberte RODRIGUE



POUR LA LIBÉRATION DU PASTEUR NOIR BEN CHAVIS  
ET DES NEUF AUTRES CONDAMNÉS DE WILMINGTON

1971 - Le Révérend BEN CHAVIS, jeune pasteur militant pour les droits civiques, est envoyé par la «Commission pour la justice raciale de l'Eglise unifiée du Christ», en Caroline du Nord pour y faire une enquête sur le racisme. BEN CHAVIS organise (à la suite de l'expulsion de 18 étudiants noirs de leurs collèges) un défilé silencieux et une réunion dans l'église de Wilmington. Le Ku Klux Klan en fait le siège quatre jours durant. Un étudiant et un membre du Klan sont tués.

Bien que les noirs n'aient pas été armés, bien que l'enquête n'ait pas établi la provenance des balles, le pasteur Ben Chavis et neuf autres militants sont arrêtés - un an plus tard - et accusés d'incendie volontaire et homicide.

Juin 1972 - Les dix de Wilmington sont condamnés sur le témoignage d'un repris de justice, Allen HALL, à 282 années de prison, dont 34 au pasteur Ben Chavis.

Octobre 1976 - Allen Hall se rétracte et déclare sous serment devant la cour fédérale qu'il a menti; il dit y avoir été contraint sous la menace par les autorités locales et fédérales.

Dans quelques jours, le 9 mai 1977

Le Révérend BEN CHAVIS et ses amis qui n'ont cessé de clamer leur innocence, seront entendus à une nouvelle audience ( Post Convicted hearing, sorte d'appel auquel ont droit, aux Etats-Unis les condamnés à une lourde peine), où seront produits les faits nouveaux : rétractation des témoins à charge, témoignages - Révérend Templeton et Mme Patricia Rhodes - écartés en 1972 et prouvant l'innocence des dix de Wilmington.

-----  
*Le Comité pour la libération de BEN CHAVIS appelle tous ceux qui combattent pour le respect des droits de l'homme et la liberté, à une semaine d'action dans les formes qui leur conviennent, du 2 au 9 mai 1977.*

*Une conférence de presse sera donnée le 2 mai avec Angela Davis. Heure et lieu seront publiés ultérieurement.*

TELEGRAMMES et LETTRES PEUVENT D'ORES ET DEJA ETRE ENVOYES à :

Monsieur James HUNT, Gouverneur de Caroline du Nord - RALEIGH - NORTH CAROLINA - U.S.A.

Monsieur Rufus EDMONSTON, Attorney Général - RALEIGH - NORTH CAROLINA - U.S.A.

Monsieur DUPRE, Juge Fédéral à RALEIGH - NORTH CAROLINA - U.S.A.

afin que justice soit rendue et que les dix innocents de Wilmington recouvrent la liberté.

Jean-François ADAM, ARAGON, Françoise ARNOUL, James BALDWIN, Guy BEDOS, Jean BERTHO, Mathilde BERTHOLLIER, Yves BOISSET, Jacqueline BROCHEN, Docteur Jean-Paul CAMUS, Marie-Hélène CAMUS, Pierre CARDINAL, Leslie CARON, Andrée CARAIRE, Jean-Claude CASADESUS, Aimé CESAIRE, Catherine CHAINE, Claude CLEMENT, Françoise CHABANNE, Edmonde CHARLES-ROUX, Gérard CHOUCAN, COSTA-GAVRAS, Jean-Louis COMOLLI, Louis DAQUIN, Paul DOUGNAC, Jean-Marie DROT, Maurice DUGOWSON, Pierre DUMAYET, Jacques ERTAUD, FERAUD, Jean FERRAT, Brigitte FOSSEY, Joanhina GALVAO, Pierre GASTAUD, Maurice GOLDRING, Madeleine GOLDRING, Jean-Marie GIBERT, Hélène GIBERT, Jacques GRAND, Benoîte GROULT, Paul GUIMARD, Florence HAGUENAUER, Colette HAREL, Didier HAUDEPIN, Sabine HAUDEPIN, Mariano HERNANDEZ, Med HONDO, Georges HOURDIN, Jacqueline JOUBERT, Jean-Pierre JOUFFROY, Patricia JOUFFROY, Jérôme KANAPA, Daniel KARLIN, Ladislav KIJNO, Malou KIJNO, Edouard KNEUZE, Jean LALLIER, Jean LACOUTURE, Michel LEIRIS, Alfred MANESSIER, Jean-Pierre MARCHAND, Anne-Marie MARCHAND, André MARFAING, Chantal MARFAING, André MASSON, Diego MASSON, Claude MAY, Jean-Jacques MAYOUX, Valérie MAYOUX, Jacqueline MEPIEL, Docteur Alexandre MINKOWSKI, Monique MORO, Raoul-Jean MOULIN, Pierre NEURISSE, Henri NOGUERES, Jacqueline NOGUERES, Max PAPART, Hélène PARMELIN, Christine PASCAL, Bernard PAUL, Jacqueline PICASSO, James PICHETTE, Edouard PIGNON, Eric PLUET, René PRADELLE, Bernard QUEYSANNE, Catherine RENAULT, Gilberte RODRIGUE, François SALVAING, Nedjma SCIALOM, Jean-Daniel SIMON, Yves SIMON, Sophie SOLNICA, Docteur Jacques SOLNICA, Béatrice SOULE, Agnès VARDA, Anne WIAZEMSKY, Olga WORMSER-MIGOT, Léon ZURATAS, Rolande ZURATAS, Robert WOGENSKY, Carmen WOGENSKY

*Joseph Kessel, de l'Académie Française*

Dans l'immédiat, nous souhaitons qu'à l'issue du nouveau procès de Raleigh, le pasteur Ben Chavis et ses compagnons soient reconnus innocents et libérés.

Par ailleurs, nous ne pouvons comprendre que dans un pays si profondément attaché à la démocratie que le sont les Etats-Unis, des organisations telles que le Ku Klux Klan ne soient pas mises hors d'état de nuire, et que le racisme puisse encore engendrer des actes aussi odieux que ceux de Wilmington. Et ce, d'autant plus, que d'autres affaires de cette nature nous ont été signalées. Nous souhaitons que toutes les autorités compétentes, au sein de votre pays, pour favoriser le développement de la démocratie et du respect de l'égalité entre tous les hommes, prennent les mesures nécessaires.

PARIS, le 2 mai 1977

Monsieur l'Ambassadeur des  
Etats-Unis d'Amérique  
2 avenue Gabriel

75008 PARIS

Ensemble de l'unité entre nos deux peuples, nous sommes attachés à ces mêmes valeurs pour la liberté et la dignité humaine, nous voulons souligner que notre démarche s'inspire de seul désir de servir les idéaux qui nous sont chers.

Monsieur l'Ambassadeur, nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, ainsi qu'il vous paraîtra, l'assurance de notre haute considération.

Le 9 mai, doivent comparaître devant un tribunal de Raleigh, en Caroline du Nord, le pasteur Ben Chavis et neuf autres militants anti-racistes condamnés à de très lourdes peines de prison (282 années en tout) à la suite des graves incidents de Wilmington en 1970.

A la veille de ce nouveau procès, nous tenons à vous exprimer la vive émotion que l'ensemble de cette affaire suscite dans notre Mouvement, soutenu par les courants les plus divers de l'opinion française.

Ag plan judiciaire, il apparaît que la police a exercé d'intolérables pressions sur un repris de justice, Allen Hall, pour obtenir de lui un faux témoignage sur lequel il est revenu depuis. Or c'est sur la base de ce seul témoignage que les condamnations ont été prononcées par un jury dont la composition est contestable.

Plus généralement, les événements de Wilmington révèlent un climat de racisme qui ne peut que soulever l'indignation. Dans le cadre d'une campagne contre l'intégration scolaire, voulus par la loi, des élèves noirs ont pu être exclus d'une école secondaire, des manifestations hostiles à la population noire ont pu avoir lieu, sans que les autorités locales ou fédérales ne rétablissent l'ordre et la légalité. C'est ouvertement et impunément que le Ku Klux Klan et d'autres organisations ont fomenté la haine et la violence.

Notre Mouvement, qui défend les Droits de l'Homme et combat le racisme en tous lieux, sans considérations partisans, ne peut admettre ces iniquités flagrantes.

C'est pourquoi nous nous permettons d'intervenir auprès de vous, en vous demandant de bien vouloir faire connaître aux autorités compétentes des Etats-Unis, notre protestation, et notre espoir que des mesures efficaces seront prises pour mettre fin à cette situation.

.../..



... l'ensemble, sans oublier qu'à l'occasion de certains procès de  
Wilmington, le pasteur Ben Chavis et ses compagnons ont été victimes  
de lynchage.

Par ailleurs, nous ne pouvons comprendre que dans un pays où l'intégration  
est attendue à la différence que la sont les Etats-Unis, des organisations  
telles que le Ku Klux Klan se soient pas mises hors d'état de nuire, et que les  
racistes puissent encore espérer des succès. **PARIS, le 2 mai 1977**  
Wilmington, et ce, d'autant plus, que d'autres affaires de cette nature ont  
été déjà signalées. Nous souhaitons que toutes dispositions soient prises, au  
contraire, pour favoriser le développement **Monsieur l'Ambassadeur des**  
strict respect de l'égalité entre tous les **Etats-Unis d'Amérique**

... de l'unité entre nos deux **75008 PARIS**  
... pour la liberté et la dignité. **75008 PARIS**  
que notre attachement à l'empire du monde soit de servir les intérêts qui nous sont  
chers.

... l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer,  
**Monsieur l'Ambassadeur,** l'assurance de notre haute considération.

Le 9 mai, doivent comparaître devant un tribunal de Raleigh, en  
Caroline du Nord, le pasteur Ben Chavis et neuf autres militants anti-  
racistes condamnés à de très lourdes peines de prison (282 années en tout)  
à la suite des graves incidents de Wilmington en 1970.

A la veille de ce nouveau procès, nous tenons à vous exprimer la  
vive émotion que l'ensemble de cette affaire suscite dans notre Mouvement,  
soutenu par les courants les plus divers de l'opinion française.

Ag plan judiciaire, il apparaît que la police a exercé d'intolé-  
rables pressions sur un repris de justice, Allen Hall, pour obtenir de  
lui un faux témoignage sur lequel il est revenu depuis. Or c'est sur la  
base de ce seul témoignage que les condamnations ont été prononcées par  
un jury dont la composition est contestable.

Plus généralement, les événements de Wilmington révèlent un climat  
de racisme qui ne peut que soulever l'indignation. Dans le cadre d'une  
campagne contre l'intégration scolaire, voulue par la loi, des élèves  
noirs ont pu être exclus d'une école secondaire, des manifestations hostile  
à la population noire ont pu avoir lieu, sans que les autorités locales  
ou fédérales ne rétablissent l'ordre et la légalité. C'est ouvertement et  
impunément que le Ku Klux Klan et d'autres organisations ont fomenté la  
haine et la violence.

Notre Mouvement, qui défend les Droits de l'Homme et combat le  
racisme en tous lieux, sans considérations partisans, ne peut admettre  
ces iniquités flagrantes.

C'est pourquoi nous nous permettons d'intervenir auprès de vous,  
en vous demandant de bien vouloir faire connaître aux autorités compétentes  
des Etats-Unis, notre protestation, et notre espoir que des mesures effi-  
caces seront prises pour mettre fin à cette situation.

.../..

Dans l'immédiat, nous souhaitons qu'à l'issue du nouveau procès de Raleigh, le pasteur Ben Chavis et ses compagnons soient reconnus innocents et libérés.

Par ailleurs, nous ne pouvons comprendre que dans un pays si profondément attaché à la démocratie que le sont les Etats-Unis, des organisations telles que le Ku Klux Klan ne soient pas mises hors d'état de nuire, et que le racisme puisse encore engendrer des actes aussi scandaleux que ceux de Wilmington. Et ce, d'autant plus, que d'autres affaires de même nature nous ont été signalées. Nous souhaitons que toutes dispositions soient prises, au contraire, pour favoriser le développement de l'action antiraciste et le strict respect de l'égalité entre tous les hommes sans distinction d'origines.

Soucieux de l'amitié entre nos deux pays, qui ont combattu ensemble à maintes reprises pour la liberté et la dignité humaine, nous voulons souligner que notre démarche s'inspire du seul désir de servir les idéaux qui nous sont communs.

Et, dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

Le 5 mai, devant comparaître devant un tribunal de Raleigh, en Caroline du Nord, le pasteur Ben Chavis et neuf autres militants antiracistes condamnés à de très lourdes peines de prison (jusqu'à 20 ans) à la suite des graves incidents de Wilmington. Le Secrétaire Général

A la veille de ce nouveau procès, nous tenons à vous exprimer la vive émotion que l'ensemble de cette affaire suscite dans notre mouvement, soulevé par les événements les plus divers de l'opinion française.

Ag plus récemment, il apparaît que le Albert LEVY est d'intolérables poursuites sur un rapport de Justice, Allen Hill, pour avoir eu lui un faux témoignage sur lequel il est revenu depuis. Or c'est sur la base de ce seul témoignage que les condamnations ont été prononcées par un jury dont la composition est contestable.

Plus généralement, les déclarations de Wilmington révèlent un climat de violence qui ne peut que susciter l'indignation. Dans le cadre d'une campagne contre l'indignation raciale, voulue par la loi, des débats entre ont pu être suscités d'une façon secondaire, des manifestations hostiles à la population noire ont pu avoir lieu, sans que les autorités locales ou fédérales se révoltaient l'ordre et la légalité. C'est certainement en l'ignorant que le Ku Klux Klan et d'autres organisations ont fomenté la haine et la violence.

Notre mouvement, qui défend les droits de l'homme et combat le racisme en tous lieux, sans considérations partiales, ne peut admettre ces indignités flagrantes.

C'est pourquoi nous nous permettons d'intervenir auprès de vous, en vous demandant de bien vouloir faire connaître aux autorités compétentes des Etats-Unis, notre préoccupation, et notre espoir que des mesures efficaces soient prises pour mettre fin à cette situation.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

COMMUNIQUE

LE M.R.A.P. INTERVIENT POUR LES DIX DE WILMINGTON

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) est intervenu auprès de l'ambassadeur des Etats-Unis en France et du gouverneur de la Caroline du Nord, pour demander la libération du pasteur Den Chavis et de 9 autres militants antiracistes américains, condamnés au total à 222 années de prison, à la suite des graves événements de 1970 à Wilmington.

Les "Dix de Wilmington" devant comparaître à nouveau le 9 mai devant un tribunal de Raleigh (Caroline du Nord), le M.R.A.P. souligne que les condamnations ont été prononcées par un jury dont la composition est contestée, sur la base d'un seul témoignage, dont l'auteur, après avoir cédé aux pressions policières, s'est rétracté depuis lors. Il proteste contre le climat raciste qui s'était créé à Wilmington, la loi sur l'intégration scolaire étant brutalement bafouée, et le Ku Klux Klan excitant ouvertement à la haine et à la violence, sans que les autorités n'interviennent pour maintenir l'ordre et la légalité.

Se joignant à l'appel du Comité pour la Libération des Dix de Wilmington, qui vient de se constituer en France, le M.R.A.P. invite tous les antiracistes à se mobiliser pour réclamer justice.

Le 3 mai 1977.

EMBASSY OF THE UNITED STATES OF AMERICA  
PARIS

le 6 Mai 1977

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 Mai, adressée à l'Ambassadeur, concernant le cas du Pasteur Ben Chavis et ai lu avec intérêt vos commentaires sur cette affaire. Ainsi que vous le savez, l'instruction du procès est en cours, mais je puis vous assurer que le système judiciaire américain jugera cette affaire avec l'équité et l'impartialité qui sont dans sa tradition.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes sentiments distingués.



Samuel R. Gammon  
Chargé d'Affaires a. i.

Monsieur Albert LEVY  
Secrétaire Général  
Mouvement contre le Racisme  
l'Antisémitisme et pour la Paix  
120, rue Saint-Denis  
75002 Paris

- 1 -

5 ANS PRESQU'EXACTEMENT APRES L'ACQUITTEMENT D'ANGELA DAVIS  
A SAN-JOSE, VOICI A NOUVEAU LE M.R.A.P. A SES COTES. MAIS  
CETTE FOIS, ELLE N'EST PLUS ACCUSEE INJUSTEMENT. ELLE MENE  
AUJOURD'HUI LE COMBAT AUX ETATS-UNIS CONTRE L'INJUSTICE ET  
POUR LA DIGNITE DE L'HOMME.

NOUS VENONS LUI APPORTER LE SOUTIEN DES ANTI-RACISTES  
FRANCAIS DANS SON COMBAT POUR QUE JUSTICE SOIT RENDUE AU  
REVEREND BEN CHAVIS ET AUX "10 DE WILMINGTON" ET A TRAVERS  
EUX A TOUS CEUX QUI SONT ACTUELLEMENT VICTIMES D'UNE  
REPRESSION FEROCHE AUX ETATS-UNIS : NOIRS, PORTO-RICAINS,  
INDIENS, CHICANOS, ETC...

LA REPRESSION RACIALE ET POLITIQUE DEVIENT DE PLUS EN PLUS  
SEVERE ET INJUSTE AU FUR ET A MESURE QUE LA CRISE ECONOMIQUE  
S'AGGRAVE AUX ETATS-UNIS.

D'UNE PART, LE GOUVERNEMENT AMERICAIN TENTE D'ACCREDITER  
LA THESE QUE CE SONT LES NOIRS, LES CHICANOS ET LES MEMBRES  
DES AUTRES MINORITES ETHNIQUES QUI SONT RESPONSABLES DES  
DIFFICULTES ECONOMIQUES QUI FRAPPENT LA MASSE DES POPULATIONS  
LABORIEUSES. <sup>IL COMPTE</sup> AINSI JUSTIFIER LES ATTEINTES AUX CONQUETES  
DES DROITS CIVIQUES ET LA POLITIQUE D'ABANDON VIRTUEL DES  
STRUCTURES DE SANTE, D'EDUCATION ET D'AIDE SOCIALE DONT LES  
PRINCIPALES VICTIMES SONT LES NOIRS ET LES MEMBRES DES  
MINORITES ETHNIQUES.

---

POUR CELA, LES RACISTES AMERICAINS N'HESITENT PAS A AVANCER  
QU'ILS SONT INCAPABLES ~~DE S'ELERVER~~ GENETIQUEMENT DE S'ELEVER  
OU D'ETUDIER.

---

ON NE PEUT S'EMPECHER D'ETABLIR UNE COMPARAISON AVEC LES  
ARGUMENTS DES RACISTES EN FRANCE, AINSI QU'AVEC LES MESURES  
QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS PROPOSE D'APPLIQUER AUX TRAVAIL-  
LEURS IMMIGRES, FACE A LA CRISE ET AU CHOMAGE QUI SEVISSENT





LA REPRESSION ACTUELLE AUX ETATS-UNIS  
 VISE TOUT AUTANT A ABOLIR LES CONQUÊTES  
 DES DROITS CIVIQUES QU'À EMPÊCHER  
 L'UNITÉ DES CLASSES LABORIEUSES DE TOUTES  
 ORIGINES, AU MOMENT, PRÉCISÉMENT, OÙ  
 CETTE UNITÉ LEUR APPARAÎT DE JOUR EN  
 JOUR, DE PLUS EN PLUS INDISPENSABLE.

A L'HEURE PRESENTE OU LE PRESIDENT JIMMY CARTER BRANDIT  
 BIEN HAUT L'ETENDARD DES DROITS DE L'HOMME DONT IL SE FAIT LE  
 DEFENSEUR HORS DES FRONTIERES DES ETATS-UNIS, LE M.R.A.P.  
 EXPRIME SA PROTESTATIONS CONTRE LES INIQUITES FLAGRANTES? CONTRE  
 L'INJUSTICE ET LA SEGREGATION DONT SONT VICTIMES LES MEMBRES  
 DES COMMUNAUTES NOIRES, INDIENNES, CHICANOS, PORTO-RICAINES,  
 ETC... AUX ETATS-UNIS.

**Par ailleurs**

PAR AILLEURS, NOUS NE POUVONS COMPRENDRE QUE DES ORGANISA  
 TIONS TELLES QUE LE KU-KLUX-KLAN QUI JOUENT UN ROLE DE PLUS EN  
 PLUS GRAND DANS LES INCIDENTS RACISTES, NE SOIENT PAS MISES  
 HORS D'ETAT DE NUIRE ET QUE LE RACISME PUISSE ENCORE ENGENDRER DES  
 ACTES AUSSI SCANDALEUX QUE CELUI DE WILMINGTON. ET CE, D'AUTANT  
 PLUS QUE NOUS CONNAISSONS DES DIZAINES D'AFFAIRES DE MEME NATURE.

NOTRE MOUVEMENT APPORTE ICI SON SOUTIEN A TOUS CEUX QUI, AUX  
 ETATS-UNIS, LUTTENT, DANS DES CONDITIONS O COMBIEN DIFFICILES  
 POUR LE RESPECT DE L'EGALITE ~~ET~~ ENTRE TOUS LES HOMMES SANS  
 DISTINCTION D'ORIGINE.

DANS L'IMMEDIAT, NOUS SOUHAITONS QU'A L'ISSUE DE LEUR  
 NOUVEAU PROCES, LE PASTEUR BEN CHAVIS ET SES COMPAGNONS SOIENT  
 RECONNUS INNOCENTS ET LIBERES.

CERTAINS, NAGUERE, TOUT EN REJOIGNANT NOS RANGS POUR DEFENDRE ANGELA DAVIS, NOUS RAPPELAIENT AVEC AMERTUME LES ECHECS OU LA VANITE DES EFFORTS ENTREPRIS DANS LES ACTIONS PRECEDENTES EN FAVEUR DE ZACCO ET VANZETTI OU DES EPOUX ROSENBERG. NOUS LEUR EXPLIQUIONS QUE LES CHOSES CHANGEAIENT, QUE LE RAPPORT DES FORCES CHANGEAIENT, QU'AUX ETATS-UNIS MEMES DES TRANSFORMATIONS IMPORTANTES ET PROFONDES SE PREPARAIENT. CES TRANSFORMATIONS SONT APPARUES DEPUIS ET SE SONT DEVELOPEES. AINSI LES MOUVEMENTS NOIRS ET INDIENS, DES MOUVEMENTS ANTI-RACISTES BLANCS. AINSI LES DEMOCRATES ~~AMERICAINS~~ DES ETATS-UNIS, ENCORE DIVISES, MAIS DE PLUS EN PLUS DESIREUX DE DONNER A LEUR PAYS UNE IMAGE DIFFERENTE.

LE 5 JUIN 1972 APRES L'ACQUITTEMENT D'ANGELA DAVIS, LE M.R.A.P DECLARAIT QU'IL VOYAIT DANS CETTE DECISION UN ENCOURAGEMENT AU COMBAT DES NOIRS AMERICAINS POUR LE RESPECT DE LEURS DROITS ET DE LEUR DIGNITE. COMME LE FURENT DEPUIS LES ACQUITTEMENTS DE BILLY DEAN SMITH ET DE JOANNE LITTLE. COMME LE SERA CELUI DE REVEREND BEN CHAVIS ET DES ~~2~~ "10 DE WILMINGTON". ET COMME ALORS, LE M.R.A.P. EXPRIME A ANGELA DAVIS, A TOUS CEUX QUI LUTTENT A SES COTES, SA CHALEUREUSE SOLIDARITE.

PARIS, le 26 mai 1977

Madame Gilberte RODRIGUE  
Comité pour la Libération de  
Ben Chavis ou les 10 de Wilmington  
36 rue de la Glacière  
75013 PARIS

Chère amie,

Ci-joint le communiqué que nous avons adressé à la presse ainsi que la lettre envoyée au Président des Etats-Unis, à la suite du refus de réviser le procès des "10 de Wilmington".

Nous avons lu l'autre jour dans "L'Humanité" une nouvelle liste de signataires de l'appel du comité du soutien aux 10 de Wilmington et nous avons regretté de ne pas y voir figurer les deux membres du MRAP dont nous vous avons donné les noms : Maître George Pau, avocat à la Cour, vice-présidente du MRAP et Robert Pac, responsable de la commission Etats-Unis de notre Mouvement.

Ils se tiennent, l'un et l'autre, à votre disposition pour toute réunion du comité qui pourrait avoir lieu et toute initiative qu'il pourrait prendre.

Bien amicalement.

Albert LEVY  
Secrétaire Général

PARIS, le 25 mai 1977

Monsieur J. CARTER  
Président des Etats-Unis d'Amérique  
MAISON BLANCHE  
WASHINGTON

Monsieur le Président,

C'est à la fois avec stupeur et effroi que les Français appartenant aux courants les plus divers de l'opinion française ont appris la décision incroyable du Juge George Fountain dans la demande de révision du procès du Révérend Ben Chavis et de ses 9 co-accusés appelés les "10 de Wilmington".

Qu'il ait suffi au Juge de cinq minutes pour balayer deux semaines de témoignages favorables et les rétractations de l'unique témoin à charge sur lesquels la première condamnation s'était construite et renvoyer les "10 de Wilmington" en prison, voilà qui ne peut que choquer les consciences des hommes épris de justice et de liberté.

Notre Mouvement, qui défend les Droits de l'Homme et combat le racisme en tous lieux, sans considérations partiques, ne peut admettre cette iniquité flagrante.

Et c'est parce que vous avez fermement affirmé votre volonté de défendre les Droits de l'Homme, que nous nous permettons d'intervenir respectueusement auprès de vous en vous demandant d'user de tous les pouvoirs que vous donne la Constitution américaine, ainsi que de toute l'autorité morale attachée à votre charge pour obtenir que justice soit rendue au Révérend Ben Chavis et à ses neuf compagnons et qu'ils soient enfin libérés.

Soucieux de l'amitié entre nos deux pays, qui ont combattu ensemble à maintes reprises pour la liberté et la dignité humaine, nous voulons souligner que notre démarche s'inspire du seul désir de servir les idéaux qui nous sont communs.

Et, avec l'espoir que vous donnerez une suite favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Bureau National du N.R.A.P.

Albert LEVY  
Secrétaire Général

le 4 juin 1977

M. Albert Lévy  
Secrétaire Général  
M.R.A.P.  
120 Rue Saint-Denis  
Paris

Cher ami-

par un concours de circonstances défavorables,  
voilà que votre lettre du 28 avril me parvient aujourd'hui seule-  
ment. J'étais parti en voyage de conférences, début mai. Entre au-  
tres, j'ai assisté à la convocation inaugurale du Centre Fernand  
(\*) Braudel pour l'Extude de l'Histoire, des Sciences Economiques et des  
Civilisations, situé dans l'université soeur de la nôtre, celle de  
l'Etat de New York à Binhamton, à quelques 550 kilomètres d'ici.

voir  
au  
JCM

C'est là qu'on m'a fait suivre mon courrier, comme c'était con-  
venu avant mon départ. Or, au lieu d'arrêter ce courrier réexpédié,  
notre brave maître des postes à l'université a continué, si bien que  
mon courrier a mis trois fois plus longtemps qu'il m'aurait dû le  
faire, avec bien des conséquences gênantes pour moi. Votre lettre  
elle aussi a souffert de cet état de choses, et je n'ai donc pu  
suivre les instructions qu'elle contenait. Par contre, ayant suivi les  
nérinéties du nouveau procès des "Wilmington 10"- lamentable comédie -  
je pourrai vous en fournir, avec ce retard déplorable, un compte-rendu  
de seconde main d'après la presse que j'ai suivie et où j'ai pratiqué  
des coupures qui me servent à présent.

Ce ne sera pas, et pour cause, un véritable article, et je le  
regrette. Etant resté sans réponse de moi, vous aurez sans doute remé-  
dié à cet état de choses, entre temps. Je vous ferai parvenir, dès  
qu'il sera tapé, mon bref compte-rendu.

Et je tiens à vous remercier, de tout coeur, d'avoir bien voulu  
faire imprimer mon petit texte pour les 75 ans de Vercors.

En attendant de vous envoyer le c.-r., je vous serra bien  
cordialement la main.

*Konrad Bieber*  
Konrad Bieber

COMITE POUR LA LIBERATION  
DE BEN CHAVIS  
ou les 10 de Wilmington

36, rue de la Glacière

75013 PARIS

Paris, le 12 Août 1977

Chers amis,

Merci de l'intérêt que vous manifestez pour le sort du Pasteur Ben Chavis et de ses coïnculpés appelés " les Dix de Wilmington".

Après une courte période d'inactivité, nous avons pris la décision de reprendre vigoureusement l'action.

Notre comité, en accord avec l'Alliance nationale contre la répression raciste et politique, a décidé d'éditer une carte postale ( photo de Ben Chavis) à adresser au Président Carter pour demander la libération des Dix de Wilmington.

Cette carte sera prête dès la fin août et mise en vente au prix de 1 F ( 90 F par 100).

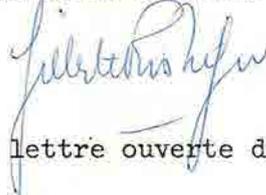
Nous allons tenter de refaire une campagne de presse pour alerter encore l'opinion sur l'iniquité de la situation faite aux innocents de Wilmington.

Amicalement à vous,

pour le Comité

Gilberte RODRIGUE

Ladislav KIJNO



P.S. Ci-joint lettre ouverte de Ben Chavis au Président des Etats-Unis.

# SECOND OPEN

# Letter to President Carter:

# REV. BEN CHAVIS

28 May 1977

President Carter  
The White House  
Washington, D.C. 20500

Dear Mr. President:

Because of the continued unjust, immoral imprisonment of the Wilmington 10, I find it absolutely necessary to write you a second time in regard to the gross violations of our human rights. For six long years, we have suffered from the chronic disease of American racism and Jim Crow injustice of the old "New South."

Since my last letter to you, dated March 4, 1977, our situation has not changed. We are still ten innocent victims of a racist and political prosecution. We are still political prisoners. We are still prisoners of conscience. We remain imprisoned for a collective total of 282 years, not because of criminal conduct but as a direct result of our participation in the civil rights movement in the United States.

Despite the overwhelming facts and evidence now revealed, and documented, that we are innocent; despite the recently sworn recantations of three state's witnesses; despite the U.S. Justice Department and Federal Grand Jury investigation; and despite the constant pleas of millions of people around the world calling for our release; the torture and persecution of the Wilmington 10 continue in North Carolina unabated.

Our nation can never stand before the world community as a beacon light of democracy and human rights as long as the Wilmington 10, Charlotte 3, Georgia 5 and hundreds of other citizens of the United States are behind bars because of our race, creed and/or political activism. Therefore, Mr. President, I renew my appeal to you to establish a national priority of freeing all United States political prisoners. How long we have to languish in prison will ultimately be determined by your executive action. I have faith in God and in the solidarity and struggle of concerned people throughout the world that you will act accordingly.

For human rights and freedom's sake  
In Christ's name

*Rev. Ben Chavis*  
Rev. Ben Chavis, Jr.

# NEW YORK POST

TUESDAY, JUNE 21, 1977



## The challenge of Wilmington

By JAMES A. WECHSLER  
Editorial Page Editor

President Carter has repeatedly said his battle for human rights is aimed at injustice within the United States as well as oppression in the Soviet Union and other nations. The case of "the Wilmington, (N. C.) Ten" gives his Administration a memorable chance to dramatize the point. It is a crucial test case.

There would be ample ground for decisive federal action under any circumstances. Perhaps not since the Scottsboro shame of the 1920's has there been so flagrant an example of prosecutorial prejudice and misconduct with judicial sanction.

The three chief witnesses against the defendants, accused of burning a grocery store during a racially explosive period in 1971, have long ago recanted, asserting their earlier testimony was given in return for promises of leniency on pending criminal charges.

Two others whose evidence could have provided a strong alibi for a key defendant—the Rev. Ben Chavis, a veteran civil rights activist and obviously the main target of the prosecution—admit they fled the state because they feared local reprisal if they took the stand.

In short, there has been a prolonged stench of frame-up and cover-up about the case. Yet, in the face of all the shattering blows suffered by the prosecution, state judge George M. Fountain last month blandly rejected pleas for a new trial, insisting there had been no "substantial denial" of constitutional rights.

When Fountain handed down his ruling, he was aware that a leading member of the prosecution staff had admitted—in writing—that the state could not try the defendants again because its witnesses had repudiated their stories. Indeed, by that time, the true question was the misconduct of the prosecutor who engineered the convictions back in 1972 and who should be vulnerable to charges of suborning perjury.

In the ensuing five years, the United Church of Christ, Amnesty International and other groups have sought to enlist national support in behalf of "The Ten." (Actually, while the nine black defendants have been imprisoned, facing sentences totaling 282 years, a lone white woman defendant has

been free on parole).

But the most effective national exposure of the story did not come until last March when Mike Wallace's "60 Minutes" show devoted a large segment to it, with special focus on the minister and a woman, now living in Philadelphia, who firmly said on the program that Chavis was with them at the time the burning occurred.

Despite Wallace's effort and a few journalistic forays (inexcusably not including this column), the renewed surge of interest in the case must be largely attributed to the worldwide human rights debate Carter has stirred on so many fronts.

Not unexpectedly, Moscow's propaganda organs have trumpeted mounting concern about the fate of the Wilmington prisoners. The intensity of their indignation may well have hastened Attorney General Bell's pledge to pursue a grand jury inquiry. At his news conference last week, Carter exhibited familiarity with the story and voiced confidence—perhaps somewhat ambiguously—that justice will prevail!

Perhaps he said as much as he could properly say at that moment. But these can hardly be the last words in a case that has stained our judicial system too long (and in which, it should be added for the record, none of the imprisoned had any prior history of violent action).

\* \* \*

Now a new, possibly important development is the plea addressed to Bell, led by Rep. Edwards (D-Cal.) and signed by 59 other House members (including twelve from New York). It urges four steps:

The filing of an amicus brief by the U. S. supporting the defendants' plea for review in North Carolina's Appeals Court of the denied motion for retrial.

A similar brief upholding the habeas corpus petition inexplicably ignored by the District Court since 1976.

A recommendation to the Governor of North Carolina that the defendants be pardoned or "at a minimum" their sentences commuted to time served. The letter to Bell concludes:

"We commend you for instituting a federal grand jury investigation . . . Nevertheless, in view of the incarceration of the defendants and the seriousness of allegations of official impropriety, immediate action in every available avenue of address is warranted."

It is indeed. No doubt the Kremlin's press agents will claim credit for any action belatedly taken in a case that has shadowed this country too long. Let them.

If Jimmy Carter's human rights evangelism produces a new passion for justice at home, the example can only increase the international contagion. There could be no clearer message than the freeing of the Wilmington prisoners, who have already spent far too many years in jail.

---

**National Alliance Against Racist and Political Repression**

150 Fifth Ave., Rm. 804 NYC 10010/(212) 243-8555

DON EDWARDS  
10TH DISTRICT, CALIFORNIA

DISTRICT OFFICES:  
1625 THE ALAMEDA  
SAN JOSE, CALIFORNIA 95126  
(408) 292-0143

38750 PASO PADRE PARKWAY  
FREMONT, CALIFORNIA 94538  
(415) 792-5320

WASHINGTON OFFICE:  
(202) 225-3072

Congress of the United States  
House of Representatives  
Washington, D.C. 20515

COMMITTEE ON  
JUDICIARY

CHAIRMAN  
SUBCOMMITTEE ON  
CIVIL AND  
CONSTITUTIONAL RIGHTS

COMMITTEE ON  
VETERANS' AFFAIRS

June 17, 1977

The Honorable Griffin B. Bell  
Attorney General  
U. S. Department of Justice  
Washington, D.C. 20530

Dear Mr. Attorney General:

As you are no doubt aware, the request of the "Wilmington 10" defendants for a new trial was recently denied by a North Carolina Superior Court. In the opinion of the undersigned, strong and convincing evidence has been presented to suggest that this action is simply the latest in a series of injustices that have been directed against these young people. Federal involvement to rectify this situation is, therefore, necessary and proper at this time.

The commitment of this Administration to the protection and advocacy of human rights at home and abroad must be recognized as applying to this situation. President Carter has already acknowledged that this case may involve matters so fundamentally unfair as to call for moral and legal intervention by the United States. He has promised that, if elected, he would "not tolerate the kind of racist injustice that has so often put civil rights leaders in prison." In particular, he has given his assurance that he would "give the Wilmington 10 case the attention it deserves."

Therefore, we strongly urge that you consider the following actions which clearly would serve the ends of justice:

1. The filing of an amicus curiae brief by the U.S. in support of the defendants' position in the North Carolina Appeals Court, which court will review the trial court's denial of the motion for a new trial;
2. The filing by the United States of an amicus curiae brief in the United States District Court in Raleigh, North Carolina, urging a favorable decision on the defendants' habeas corpus petition. That petition has been pending since February, 1976. The failure of the District Court to rule on that matter is inexcusable, and has thwarted the defendants' right to a federal forum to consider the important constitutional issues raised in their case;

June 16, 1977

3. A recommendation to the Governor of North Carolina that the defendants be pardoned, or at a minimum, that their sentences be commuted to time served.

We commend you for instituting a federal grand jury investigation into matters related to this case, and we are gratified to hear from Assistant Attorney General Drew Days that the inquiry is proceeding. Nevertheless, in view of the incarceration of the defendants and the seriousness of the allegations of official impropriety, immediate action in every available avenue of redress is warranted. Finally, your intervention in this tragic situation will be clear evidence of the concern you feel for minority Americans for whom justice often has been denied.

Sincerely,

Joseph P. Addabbo  
Herman Badillo  
Anthony C. Beilenson  
Jonathan B. Bingham  
David E. Bonior  
George E. Brown, Jr.  
Yvonne Brathwaite Burke  
John L. Burton  
Phillip Burton  
Shirley Chisholm  
William Clay  
Cardiss Collins  
John Conyers, Jr.  
James C. Corman  
Ronald V. Dellums  
Charles C. Diggs, Jr.  
Robert F. Drinan  
Don Edwards  
Joshua Eilberg  
Walter E. Fauntroy  
Harold E. Ford  
Donald M. Fraser  
Michael Harrington  
Herbert E. Harris  
August F. Hawkins  
Elizabeth Holtzman  
Barbara Jordan  
Robert W. Kastenmeier  
Edward I. Koch  
Robert L. Leggett

William Lehman  
Andrew Maguire  
Ralph H. Metcalfe  
Abner J. Mikva  
George Miller  
Norman Y. Mineta  
Parren J. Mitchell  
Anthony Toby Moffett  
Robert N.C. Nix  
James L. Oberstar  
Leon E. Panetta  
Jerry M. Patterson  
Edward W. Pattison  
Charles B. Rangel  
Henry S. Reuss  
Frederick Richmond  
Benjamin S. Rosenthal  
Edward R. Roybal  
Leo J. Ryan  
James H. Scheuer  
Patricia Schroeder  
Stephen J. Solarz  
Fortney H. Stark  
Louis Stokes  
Gerry E. Studds  
Frank Thompson, Jr.  
Lionel Van Deerlin  
Douglas Walgren  
Henry A. Waxman  
Theodore S. Weiss

SOUTIEN A LA LUTTE ANTI-RACISTE

26 MAI 1981 - 20h00

BOURSE DU TRAVAIL

29, Bld. du Temple Paris 4<sup>e</sup>

métro : République



Le pasteur BEN CHAVIS  
à la prison de Mac Cain (USA)

# MEETING DE SOLIDARITE

AVEC LES VICTIMES DU  
RACISME AUX ETATS-UNIS

*avec le pasteur* **BEN CHAVIS**  
*l'un des "Dix de Wilmington"*

*PARTICIPATION DE* **Francesca SOLLEVILLE**

organisé par : CIMADE - Comité Ben Chavis - Fédération protestante de  
France - Justice et Paix - MRAP - Pax Christi

ENTREE LIBRE



**mouvement  
contre  
le racisme  
l'antisémitisme  
et pour la paix**

120 rue saint denis  
75002 paris  
tél. 233 09 57  
ccp paris 14 825 85

**PRESIDENT D'HONNEUR :**  
Léon LYON-CAEN  
(1877-1967)

**PRESIDENT :**  
Pierre PARAF

**VICE-PRESIDENTS :**  
Charles PALANT  
Abbé Jean PIHAN  
Me George PAU-LANGEVIN  
Docteur François GREMY

**SECRETAIRE GENERAL :**  
Albert LEVY

**COMITE D'HONNEUR :**

Henri ALLEG  
Georges AURIC  
Robert BALLANGER  
Bâtonnier Albert BRUNOIS  
Aimé CESAIRE  
Charles de CHAMBRUN  
André CHAMSON  
Pierre COT  
Louis DAQUIN  
Alain DECAUX  
Hubert DESCHAMPS  
Henri DESOILLE  
Maurice DRUON  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURE  
Jean FERRAT  
Max-Pol FOUCHET  
Jean HIERNAX  
Pierre JOXE  
Alfred KASTLER  
Jean LACOUTURE  
Bâtonnier Bernard LASSERRE  
Michel LEIRIS  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADAULE  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Théodore MONOD  
Henri NOGUERES  
Etienne NOUVEAU  
Jean PICART LE DOUX  
Emile POLLAK  
Marcel PRENANT  
Alain RESNAIS  
Monseigneur Guy RIOBE  
Emmanuel ROBLES  
Armand SALACROU  
Jean-Paul SARTRE  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Alain TERRENOIRE  
Jacqueline THOME-PATENOTRE  
VERCORS  
Jacqueline VICTOR BRAUNER  
Docteur Pierre WERTHEIMER  
Bernard ZEHRFUSS

PARIS, le 5 juillet 1977

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Notre Mouvement, qui collabore avec le Committee Against Racism aux Etats-Unis, vient de recevoir de cette organisation une lettre dont vous trouverez ci-joint photocopie.

L'opinion française est peu informée des problèmes du racisme aux Etats-Unis et moins encore de la répression qui frappe les antiracistes. Aussi, espérons-nous que sur la base de cette lettre, vous voudrez bien porter à la connaissance de vos lecteurs les faits indiqués dans cette lettre.

Une enseignante américaine, membre du C.A.R., se trouve actuellement à Paris jusqu'à la fin juillet. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous mettre en contact avec elle afin qu'elle vous apporte toutes les précisions complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

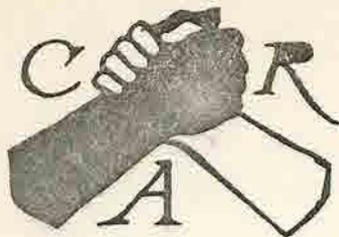
Recevez, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général

Albert LEVY

**Ont été membres  
du Comité d'Honneur :**

Bâtonnier Paul ARRIGHI  
Robert ATTULY  
Vincent AURIOL  
Docteur Jean DALSACE  
Georges DUHAMEL  
Yves FARGE  
Francisque GAY  
Jacques HADAMARD  
Georges HUISMAN  
Jules ISAAC  
Frédéric JOLIOT-CURIE  
Henri LAUGIER  
René MAHEU  
Jean LURÇAT  
André MAUROIS  
Darius MILHAUD  
Françoise ROSAY  
Marc SANGNIER  
André SPIRE  
Chanoine Jean VIOLLET



International Committee Against Racism  
41 Union Square West, Room 825  
New York, N.Y. 10003  
(212) 989-5499

---

Los Angeles, le 23 Juin 1977.

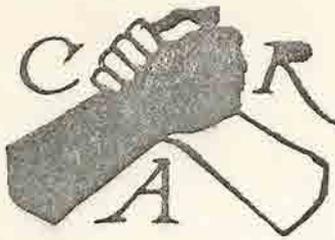
Cher Monsieur

Au nom du Comité Anti-raciste de Los Angeles, je voudrais faire appel à la solidarité de votre organisation qui lutte contre les mêmes méfaits du racisme que la nôtre, au sujet d'un incident grave qui nécessite une réponse urgente.

Samedi 18 Juin, le Comité Anti-raciste de Los Angeles se proposait d'effectuer une manifestation pacifique contre les lois d'immigrations racistes, les razzias exercées continuellement contre les travailleurs immigrés, en particulier dans l'industrie du vêtement, et généralement contre l'intimidation accrue de ces travailleurs, forcés souvent de travailler 60 heures par semaine pour un salaire de 40\$ (le salaire mensuel moyen est de \$600 à Los Angeles). La manifestation n'avait pas fait plus de quelques mètres quand la police de Los Angeles a attaqué un manifestant sous prétexte qu'il portait un haut-parleur -dont il ne se servait pas-, une bousculade s'ensuivit et la police en profita pour encercler la manifestation, matraquer participants et passants et arrêter 29 personnes. (Presque la moitié des effectifs présents).

Naturellement, la presse qui depuis des mois a orchestré une campagne contre les immigrés, a présenté les événements exactement comme la police le souhaite: elle a prétendu qu'il s'agissait d'une "émeute" dans laquelle 9 (!) policiers auraient été blessés! Pas un mot évidemment sur les manifestants blessés et jetés en prison aussitôt, ou sur les conséquences de cette attaque pour le droit de manifester qui se trouverait en passe d'être aboli avec de telles pratiques.

Inutile de dire qu'il n'y a eu ni émeute ni 9 policiers blessés, cependant le contexte des récents événements de Chicago explique assez clairement cette tactique de la presse: il y a quelques semaines, une manifestation-rally -également pacifique- de la communauté porto-



International Committee Against Racism  
41 Union Square West, Room 825  
New York, N.Y. 10003  
(212) 989-5499

---

(cont.)

ricaine a été attaquée et deux personnes tuées, ainsi que beaucoup d'autres blessées. Ceci amena un soulèvement de la population qui a duré plusieurs jours. Il semble donc que la police de Los Angeles craint énormément une situation analogue, en particulier dans le district de l'industrie du vêtement (ou se déroulait notre manifestation et avec le commencement de l'été, où le chômage pour les jeunes en particulier des minorités, augmente radicalement. A l'heure actuelle ce chômage atteint 60% chez les jeunes noirs et latino-américains, et la baisse constante du niveau de vie en même temps que la croissance du racisme crée une situation potentiellement explosive.

Tous ces détails vous donneront sans doute une idée du pourquoi d'une répression si démesurée contre notre organisation lors d'une manifestation pacifique (comprenant des parents avec leurs enfants) et en si petit nombre. Les travailleurs immigrés qui composent une grande partie de notre organisation sont évidemment en butte à la répression la plus forte, et c'est pourquoi nous faisons appel à vous. Sur les 29 personnes arrêtées, 20 ont été accusées de "participation à une émeute" ou "d'incitation à l'émeute"; mais, à présent, 7 personnes sont encore en prison, dont plusieurs gardées à vue par l'immigration -y compris un travailleur qui a été détenu à l'hôpital où il se faisait soigner pour les blessures reçues à la manifestation- ; le juge a établi une caution de 15.000 à 20.000 dollars chacun, somme qui est presque impossible à obtenir même avec la meilleure volonté du monde. Résultat: ces travailleurs pourraient éventuellement rester en prison jusqu'à leur procès, ce qui peut facilement durer plusieurs mois.

Il est clair que la police et les tribunaux de Los Angeles font de leur mieux pour briser notre organisation financièrement, pour nous empêcher de continuer à organiser les travailleurs immigrés en gardant nos membres en prison sans jugement, et pour intimider non seulement les travailleurs immigrés mais aussi tous ceux qui



International Committee Against Racism  
41 Union Square West, Room 825  
New York, N.Y. 10003  
(212) 989-5499

(cont)

veulent lutter contre le racisme. La nature de répression politique de ces procédés est rendue encore plus claire par les deux faits suivants: à l'audience pour discuter de la réduction de caution, le juge a déclaré que puisque plusieurs des accusés ne parlaient qu'Espagnol, ils devaient forcément être des "illégaux" et aussi des "ennemis de l'Etat"; d'autre part, l'une des dirigeantes du groupe a été arrêtée une seconde fois sur mandat, et accusée d'avoir attaqué 9 policiers elle-même, circonstances curieuses puisqu'elle fut frappée plusieurs fois elle-même tandis qu'elle tentait de s'adresser aux spectateurs. Pour ce crime, sa caution a été fixée également à 20 000 dollars.

Dans ces circonstances très difficiles, notre Comité continue cependant à fonctionner, mais nous aurions grand besoin d'un soutien international qui puisse faire pression sur le gouvernement à propos de la situation des travailleurs immigrés. C'est pourquoi nous voudrions obtenir votre assistance, pour répandre ces nouvelles parmi les anti-racistes en France, pour obtenir des communiqués au Maire de Los Angeles protestant ces actions, et surtout pour contribuer à démasquer la montée de la répression qui s'effectue aux Etats Unis. En particulier, si vous participez à la conférence sur les Droits de l'Homme qui se déroule à Belgrade, nous vous saurions gré d'aborder cette question dans cette enceinte, et de nous aider à dévoiler l'hypocrisie des discours du Président Carter sur les Droits de l'Homme. Signalons enfin que cette répression accrue à Los Angeles contre des militants anti-racistes n'est aucunement un hasard, puisque nous avons déjà vu la montée du Klu Klux Klan dans les bases militaires, et les activités du groupe "anti-busing" Bus Stop également avec l'aide de la police et de l'administration municipale. Enfin, tout en sachant que vous avez également des problèmes financiers, toute aide de ce type nous serait très utile également. Quelles que soient vos possibilités, nous vous remercions d'avance de votre aide dans la situation urgente où nous nous trouvons.

Sincèrement votre

*Kathy Dahlgren*  
Kathy Dahlgren, 3084 Manning ave. Los Angeles 90066 CAL. USA